

---

**ANNONCE A PUBLIER**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)**

---

**PROCEDURE ADAPTEE**

(Articles R2123-1<sup>1°</sup> + 4 +5 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

<https://www.marches-securises.fr>

**I. Acheteur**

**Commune de MARCY L'ETOILE**

Monsieur le Maire

*Adresse :* Mairie 63 place de la Mairie – 69280 MARCY L'ETOILE

*Téléphone :* 04.78.87.89.89

*E.mail :* [accueil@marcyletoile.fr](mailto:accueil@marcyletoile.fr)

L'acheteur intervient en tant que Pouvoir Adjudicateur

**II. Procédure de passation**

Procédure adaptée (Articles R2123-11° + 4 +5 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

**III. Objet du marché**

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le projet de mise en valeur de la coulée verte de Marcy l'Etoile – Vallon des Pierres Rouges

**IV. Calendrier d'exécution**

Démarrage prévisionnel : Novembre 2021

Durée prévisionnelle : 30 mois

**V. Allotissement**

Lot unique

**VI. Caractéristiques principales**

Le présent marché est relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère administratif, financier et technique dans le cadre de la mise en valeur d'une coulée verte (vallon du ruisseau des Pierres Rouges) à Marcy l'Etoile. Le marché est découpé en deux tranches distinctes qui sont décrites dans le CCTP.

**VI. Variantes**

Sans objet

**VII. Obtention du dossier de consultation des entreprises**

Le dossier de consultation des entreprises est délivré gratuitement par voie électronique en le téléchargeant sur le profil acheteur du maître d'ouvrage à l'adresse <https://www.marches-securises.fr>

**VIII. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

Voir Règlement de la consultation.

**IX. Date limite de réception des offres**

Le mercredi 24 novembre 2021 à 12 heures dernier délai

**X. Modalités de dépôt des offres**

Les offres dématérialisées sont déposées sur le profil acheteur à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Les modalités de dépôt sont précisées dans le règlement de consultation.

**XI. Délai de validité des offres**

120 jours (cent vingt jours)

**XII. Critères de jugement des offres**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

1. Valeur technique de l'offre - coef : 60%
2. Prix - coef : 40%

Les modalités de notation de chacun des critères sont fixées au règlement de consultation

**XIII. Modalités d'obtention des renseignements d'ordre administratif et/ou techniques**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires les opérateurs peuvent déposer une demande sur le profil acheteur de la collectivité.

Une réponse leur sera transmise sous forme dématérialisée dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation.

**XIV. Date d'envoi de l'avis à la publication**

03/11/2021